



Règlement d'utilisation de la «Kletterhalle Laufen» de la Section Hohe Winde du Club Alpin Suisse

L'utilisation du site se fait aux risques et sous la responsabilité de l'utilisatrice/l'utilisateur. L'exploitant ne contrôle pas la manière de pratiquer et de sécuriser l'escalade. En règle générale il n'y a pas de personnel sur place. L'exploitant décline toutes responsabilités pour des dommages corporels ou matériels sous n'importe quelles formes pour l'utilisation ou le séjour dans le site y compris pour le vol d'objets de valeur dans le vestiaire. Sont également exclues toutes responsabilités pour des dommages ou conséquences de dommages suite à l'utilisation du site, excepté les fautes d'imprudences graves imputables à l'exploitant. La responsabilité d'éventuels personnels bénévoles ne pourra en aucune manière être reconnue.

Les analyses d'accidents d'escalade démontrent que le principal facteur est la personne qui assure : manque de concentration ou faute d'assurance (<http://www.bergundsteigen.at/4/07 S. 29>).

Règles de sécurité:

- Généralités**
 - 1.1 L'utilisatrice/l'utilisateur doit utiliser exclusivement des cordes simples d'une longueur minimum de 40 mètres. Chaque utilisateur/-trice est tenu responsable de signaler immédiatement chaque incidents, défauts, problèmes techniques de la structure d'escalade aux autres utilisateurs et à la responsable de la salle d'escalade. Les clients sont priés également de signaler toute personne ayant un comportement dangereux pour les autres utilisateurs de la salle, en appelant le numéro affiché.
 - 1.2 Si l'utilisateur/-trice remarque d'autres dangers, qui n'ont pas été mentionnés sous 1.1 il doit l'annoncer immédiatement (en appelant le numéro affiché)
- Contrôle** Les grimpeurs et les personnes qui assurent ont, avant chaque escalade, à vérifier ensemble une check liste et à contrôler au minimum les points suivants :
 - a) Matériel en ordre ?
 - b) Baudrier correctement ajusté
 - c) Sangle du baudrier bien remise dans la boucle ?
 - d) Noeud d'attache correct ?
 - e) Appareils de sécurité et mousquetons correctement enfilés
 - f) Les deux personnes sont-elles reliées à la même corde ?
 - g) Mousquetons fermés?
- Premier grimpeur** L'encordement doit se faire directement au harnais par un noeud de huit. Tous les autres moyens d'encordement, avec les différentes sortes de mousquetons ne sont pas admis. Les grimpeurs doivent enfile la corde dans tous les points de sécurité. A la fin de la voie la corde doit impérativement être passée dans le mousqueton relié à deux chaînes et le mousqueton doit être fermé.
- Escalade Toprope** Ici le grimpeur doit accrocher le noeud de huit ou le noeud de plein poing au début de la corde à l'aide d'un mousqueton, qui se ferme complètement, à son baudrier. La corde de sécurité doit toujours être tendue.
- Grimpeur suivant** Les voies en surplomb ne doivent être utilisées que si le grimpeur est relié à la corde qui passe par tous les points de sécurité. Les voies en surplomb nécessitent des cordes de 50 mètres. Il est interdit de suivre les noeuds-express pour déviation.
- Boulder** Le boulder n'est autorisé que sur une hauteur de 1,0 m (hauteur des pieds en partant du sol). Le stationnement sur l'aire de départ ou d'arrivée n'est pas autorisé. Le fait de se laisser tomber sur les tapis ne doit pas mettre en danger les autres usagers.

Je reconnais les règles énoncées plus haut, en particulier l'absence de responsabilités des exploitants, et le règlement d'utilisation. Je m'engage à respecter ces règlements. Les enfants jusqu'à 14 ans, sont sous la seule responsabilité de la personne qui les accompagne. Les groupes sont sous la responsabilité du chef de groupe. Les mineurs peuvent escalader seul avec le consentement (signature) de l'un des parents ou d'un tuteur.

Nom, Prénom:	Date de naissance:
Rue:	No Tél.:
Code postal/ Lieu:	Signature:
Pour les enfants, personnes accompagnatrices:	No Tél.:
Pour les adolescents, parents/tuteurs:	No Tél.:
Nom des parents/tuteurs :	
Rue:	Code postal/Lieu:

Enfants: jusqu'à 14 ans révolus
Adolescents: 15 à 18 ans
Adultes: à partir 18 ème anniversaire

September 2009 / Le

Modi 24.2.19/PST